

Ateliers hors les murs : l'enseignement supérieur s'empare de la biodiversité locale

MOBILISATION Des étudiants qui réfléchissent sur un projet de territoire favorable à la biodiversité, avec l'aide de leurs enseignants et d'acteurs locaux : c'est le pari des ateliers hors les murs « biodiversité » qui sont expérimentés dans les Parcs naturels régionaux depuis 2024. En quoi l'enseignement supérieur, mobilisé dans ces conditions, permet-il de parler autrement du vivant ?



→ Groupe d'étudiants en atelier hors les murs « biodiversité » dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

© B. Galant/FPNRF

Réussir à préserver voire restaurer notre patrimoine naturel passe notamment par une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les différents domaines d'activités façonnant les territoires, qu'il s'agisse d'aménagement, d'agriculture, de sylviculture, de production d'énergie, de tourisme, de gestion de l'eau, etc. Cela suppose une approche transversale, croisant les compétences et les disciplines.

Les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle clé pour préparer les futurs professionnels à ce besoin de transversalité inhérent à la transition écologique des

territoires. Les ateliers hors les murs « biodiversité » en sont une réponse, en proposant d'ouvrir les étudiants non seulement à d'autres disciplines mais aussi à l'expression des acteurs locaux ; ils leur permettent de mieux appréhender les enjeux actuels, voire parfois d'aider à faire émerger un récit collectif. Ces ateliers visent un savoir-faire différent, celui de savoir mobiliser l'ensemble des compétences nécessaires à la conduite d'un projet local qui intègre pleinement les enjeux de biodiversité.

Une formule pluridisciplinaire ancrée dans un territoire d'accueil

L'atelier hors les murs « biodiversité » a pour principe d'associer au moins deux formations de disciplines distinctes, dont les champs de compétence, les outils et les vocabulaires différents suffisamment pour inciter leur confrontation et, à terme, leur enrichissement mutuel. L'une de ces formations relève des sciences naturelles (écologie, environnement, agroécologie, hydrologie, etc.). Selon la seconde formation qui lui est



Des formats d'ateliers qui ont évolué avec le temps

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) franchit un cap en 2017 : les ateliers étudiants menés dans certains territoires pourraient-ils s'ouvrir à la pluridisciplinarité, être soutenus et structurés à l'échelle nationale ?

À ce moment-là, les rencontres entre l'enseignement supérieur et les Parcs naturels régionaux (PNR) ne sont pas nouvelles. Dès 2005, les ateliers de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy, imaginés avec le PNR du Massif des Bauges, sous l'impulsion de l'enseignant Marc Verdier, s'étaient déjà distingués des cadres d'intervention classiques en laissant les étudiants libres de penser le projet.

En prenant le pli de la pluridisciplinarité, ce type d'ateliers vise encore une autre manière de faire le projet, à l'image de la pratique des PNR. Plus de soixante ateliers « pluridisciplinaires » ont ainsi été conduits depuis 2018, avec le soutien déterminant des ministères en charge de la Culture et de l'Écologie, et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Devant ce succès, le ministère en charge de l'Écologie, l'OFB et la FPNRF ont proposé d'expérimenter une version des ateliers plaçant la biodiversité au centre des projets dans le cadre de la Stratégie nationale biodiversité 2030. C'est ainsi que sont nés les ateliers hors les murs « biodiversité », testés depuis 2024 dans les PNR et les Parcs nationaux.

associée, la réflexion peut porter, par exemple, sur l'aménagement du territoire (urbanisme, architecture, paysage...), le développement d'activités socio-économiques (industries, énergie, tourisme...) ou encore le lien aux habitants (sociologie, ingénierie culturelle, psychologie, santé...). Une méthodologie académique est alors définie en binôme, grâce à l'encadrement des enseignants, qui servira de fil rouge dans les modules pédagogiques.

Le périmètre d'étude est délimité à l'échelle d'une commune ou d'un bassin de vie. Les groupes d'étudiants mobilisés sont constitués en fonction des enjeux prioritaires identifiés sur ce territoire d'accueil, en lien notamment avec la biodiversité locale.

L'atelier démarre par un séjour immersif d'au moins une semaine, au cours duquel les étudiants découvrent le territoire à travers des arpentages, des visites ainsi que des rencontres avec les habitants et les acteurs qui le font vivre (élus, socio-professionnels, établissements publics, associations, etc.). C'est une immersion nécessaire pour les étudiants et leurs enseignants, mais également un prétexte pour solliciter largement les personnes compétentes afin d'apporter un éclairage ou

une expertise sur les problématiques réelles que rencontrent les petites villes et les villages.

Les réflexions se poursuivent ensuite dans le cadre académique et se ponctuent de séances de débats et de restitutions avec les acteurs locaux. L'atelier se termine par la remise à la collectivité d'un « livret blanc » qui dresse un diagnostic et des propositions d'actions. Ces résultats offrent matière à penser sur le projet local pour les collectivités et leurs partenaires.

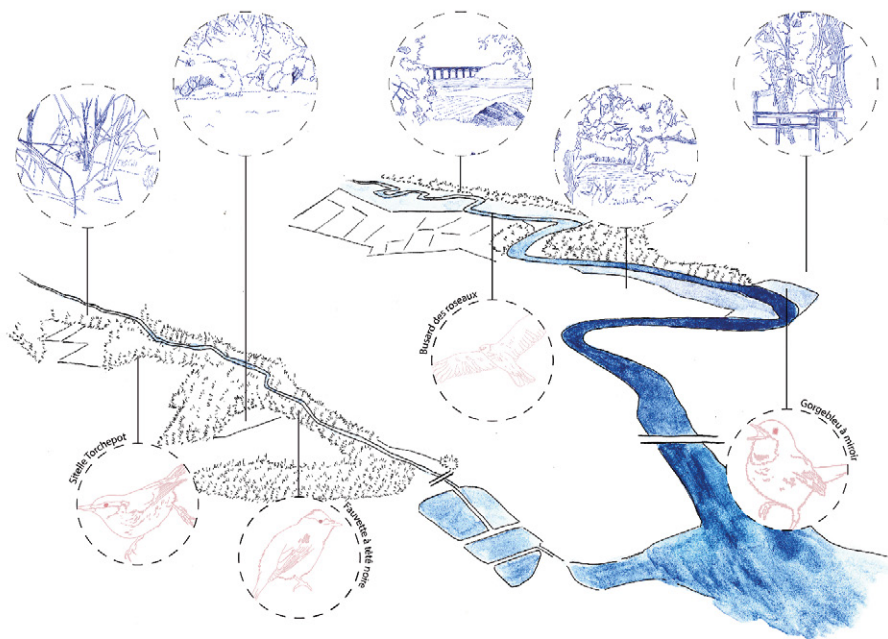
Une place centrale pour la biodiversité dans le projet local

Les Parcs naturels régionaux (PNR) cultivent la mise en œuvre du projet local, c'est-à-dire les réflexions et les moyens développés pour répondre aux besoins des habitants d'un territoire du mieux possible, à partir de ses propres ressources.

Lors d'un atelier hors les murs « biodiversité », les enjeux de biodiversité sont replacés dans un contexte territorial plus général où la préserver, la valoriser ainsi que la restaurer sont le moteur d'un développement local vertueux, et où l'approche par les co-bénéfices sur la santé, le cadre de vie, l'alimentation ou encore la prévention des risques est privilégiée.

Par le croisement des disciplines et leur regard extérieur, les étudiants mesurent autrement la hiérarchie des enjeux locaux et donnent une autre lecture du territoire aux élus. Ils formulent des propositions concrètes pour se projeter à long terme, en tenant compte des spécificités et des attentes locales. Ces propositions, pour certaines réalisables et pour d'autres utopiques, arrivent en amont du projet de la municipalité pour enquêter sur le territoire, interroger les habitants, révéler d'autres dimensions sur le terrain, faire appel à de nouvelles approches. Dans cet esprit, le rôle des universités et des

→ La trame bleue autour d'Auray dans le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, vue par les paysagistes. © ESAJ



écoles est d'investir le projet non pas comme un ensemble d'idées irréalisable, mais comme une ambition qui n'est pas encore réalisée.

En cela, l'atelier hors les murs est un soutien en ingénierie au service des collectivités, pour réfléchir aux moyens d'agir en faveur de la biodiversité et de l'intégrer dans toutes les composantes de leurs projets locaux.

→ Requalification des espaces publics afin de restaurer la continuité verte en ville dans le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.
© C. Finoux/PNRVA

Déjà une pluie d'idées dans les Parcs naturels régionaux

Depuis le lancement des ateliers hors les murs « biodiversité » en 2024, les PNR ont fait preuve d'originalité dans les thématiques traitées.

Le Parc des Boucles de la Seine normande s'est ainsi demandé comment faire coïncider la préservation de son patrimoine naturel avec les activités productives, agricoles et industrielles, qui occupent et consomment de plus en plus d'espace.

En soutien d'une labellisation « Ville Ramsar », le Parc de Baie de Somme – Picardie maritime a étudié les liens unissant les habitants d'Abbeville à ses zones humides, avec l'eau comme interface.

Engagé dans la révision de sa charte, le Parc des Volcans d'Auvergne a voulu jauger les conditions rendant la vie agréable et conciliable avec le vivant non humain auprès des jeunes de son territoire.

Le Parc des Caps et Marais d'Opale, dont le marais audomarois est une entité écologique forte, fait face à des événements météorologiques extrêmes qui ont poussé à réfléchir aux adaptations au changement climatique.

Connu pour son marais, le Parc de Brière a lancé des initiatives auprès des habitants pour préserver son patrimoine naturel, l'essentiel de la biodiversité et des trames écologiques étant constitué par des propriétés privées.

Le Parc des Ardennes et sa ville-porte Charleville-Mézières ont étudié les



interfaces entre les espaces urbain, rural et naturel, notamment pour renforcer la prise en compte des trames écologiques dans les projets de la collectivité.

Le Parc des Pyrénées ariégeoises a rencontré une volonté locale de relocaliser l'alimentation, demandant un regard sur le devenir des fermes, le potentiel des pratiques agroécologiques ainsi que l'évolution des paysages.

Dans la continuité de l'objectif ZAN (Zéro artificialisation nette), le Parc de l'Avesnois a accompagné ses collectivités pour une maîtrise foncière vertueuse dans une logique d'attractivité des petites villes.

Quant au Parc du Golfe du Morbihan, il a souhaité identifier des sites potentiels de renaturation en s'appuyant par ailleurs sur les ressources d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Mode d'emploi pour un 20/20

Par essence partenarial, l'atelier hors les murs prend forme au cours des échanges entre ses parties prenantes, à savoir la collectivité d'accueil, le Parc naturel régional, les formations d'enseignement supérieur, voire les organismes partenaires du projet.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage à toute étape du projet : pour mettre en lien les formateurs avec des territoires volontaires, pour élaborer

une trame de projet répondant aux attentes de chacun, de même que pour identifier des pistes de financements locaux.

Trois sessions de l'appel à candidature sont organisées chaque année. Le comité de sélection des ateliers hors les murs décerne une bourse de 2 500 euros à chacun des lauréats.

Un dispositif au service des politiques publiques

L'atelier hors les murs « biodiversité » peut être mobilisé au service de nombreuses politiques publiques et de leurs outils : objectif ZAN, EcoQuartier, Plan alimentaire territorial, Petites villes de demain (PVD), Plan d'actions territoriales de la Stratégie nationale pour les aires protégées, ABC, etc.

Les projets menés depuis 2024 ont révélé les potentiels de ce dispositif sur des thématiques croisant biodiversité et aménagement. Des déclinaisons restent à explorer en matière de déploiement de l'agroécologie, d'implantation des énergies renouvelables ou pour la mise en œuvre du futur plan national Agir pour restaurer la nature en France.

Les ateliers hors les murs « biodiversité » sont jusqu'à présent menés dans les PNR, les Parcs nationaux et leurs collectivités d'appartenance. Les conditions requises pour une ouverture à d'autres collectivités sont encore à réunir. ■

AUTEURS

Bastien Galant,
Fabien Hugault,
Thierry Mougey,
Nicolas Sanaa,
FPNRF,
Kathleen Monod,
OFB, Direction de
l'appui aux stratégies
pour la biodiversité

CONTACT

bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/les-enjeux/enseignement-superieur>